

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1568

Artikel: Le lièvre et la tortue
Autor: Danesi, Marco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021459>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications
d'adresses

22 août 2003
Domaine Public n° 1568
Depuis quarante ans,
un regard différent sur l'actualité

Le lièvre et la tortue

Les grandes banques suisses, UBS et Credit Suisse en tête, viennent d'annoncer des bénéfices tonitruants. Les deux premiers trimestres de l'année en cours marquent un redressement spectaculaire de leur situation financière. En peu de temps, avec des mesures strictes, sans état d'âme, elles ont renoué avec les chiffres noirs. Des réductions des effectifs (4% en une année pour l'UBS), la maîtrise des charges administratives, ainsi qu'une réorganisation des organigrammes et des structures internes des établissements, bref une rationalisation menée tambour battant, ont doublé les effets d'une conjoncture plus favorable. Toutes les activités bancaires ont su profiter de marchés boursiers en reprise après les incertitudes liées à la guerre en Irak. Les finances de la Confédération en revanche sont au plus bas. Le contraste est saisissant. Pourtant l'Etat n'est pas une entreprise, malgré les slogans de Silvio Berlusconi en Italie. Une société privée convoite des comptes équilibrés et une bonne rémunération de son actionnariat, à la barbe des employés condamnés à obtenir les meilleurs rendements sans en partager les dividendes. Oswald J. Grübel, codirecteur général du Credit Suisse Group, ne dit pas autre chose. La rentabilité des fonds propres de la banque, dont on peut espérer à moyen terme une forte croissance, sera servie à l'avantage exclusif des actionnaires. (*NZZ am Sonntag* du 16/17 août). Les pouvoirs publics en revanche doivent veiller au bien-être de la population et

au bon fonctionnement du pays. Recettes et dépenses sont des instruments politiques affectant en profondeur la vie de la société. Les contraintes qui pèsent sur la direction générale d'une société sont dérisoires comparées à l'intérêt du plus grand nombre, surtout des minorités et des plus démunis, qui conditionnent toute action gouvernementale.

En Suisse, le budget de la Confédération suppose une recherche de consensus aussi épisante qu'indispensable. Le Palais fédéral abrite des affrontements incessants. Chaque décision doit tenir compte d'intérêts divergents jaillis de consultations multiples, passés au crible du Parlement, sans parler de la menace référendaire, omniprésente. En un mot, les caisses fédérales subissent les pressions de lobbies en tout genre relayées par des députés peu enclins à la discipline de parti. Mais ces négociations, parfois longues, voire irritantes, sont les seules susceptibles de garantir une redistribution équitable des ressources. Il est alors inutile, voire dangereux, de les remplacer par des mécanismes de frein à l'endettement. Conçus pour soustraire la rigueur budgétaire au marchandage partisan, ils font l'économie du débat démocratique au profit d'un automatisme comptable.

L'Etat marche au rythme de la tortue, le long terme et l'utilité publique en point de mire. Tout le contraire d'une banque, le lièvre de l'histoire. Engagée dans une compétition infinie, elle court en temps réel aux ordres de décideurs providentiels un jour, sur la touche le suivant.

MD

Sommaire

Péréquation: ACI: accord-cadre intercantonal (p. 2)

Naturalisation: L'égalité d'abord, les droits populaires ensuite (p. 3)

Mondialisation: OMC: la Suisse officielle dans le doute et la nuance (p. 4)

Climat: Pour quelques degrés de plus (p. 5)

Pierre Graber: De la scission de 1939 aux Trente Glorieuses (p. 6)

Exposition: L'art en campagne (p. 7)